



Mon Ordre et moi

La newsletter de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

N ° 41 - Jeudi 26 février 2015

Pour visionner la vidéo cliquez sur l'image ci-dessous.



Chères consœurs,
chers confrères,

L'Ordre a souhaité être présent aux Journées francophones de kinésithérapie (JFK), organisées par la Société française de physiothérapie (SFP) à Lille. En effet, ces trois jours de réflexion basés sur le partage des connaissances scientifiques s'inscrivaient parfaitement dans l'engagement de l'Ordre en faveur de la promotion des sciences en kinésithérapie. Ainsi, ces rencontres ont été l'occasion pour les conseillers nationaux de venir à la rencontre de plus de 1000 confrères et d'échanger avec eux sur les contours de la kinésithérapie de demain.

Dans cette logique, l'Ordre a organisé, en marge des Journées, un séminaire de réflexion dédié à l'avenir de la kinésithérapie avec des représentants de l'ensemble de la profession (des formateurs, des universitaires, des représentants des organisations professionnelles, des étudiants, des conseillers ordinaires). A cet égard, j'en profite pour remercier ceux d'entre vous qui nous ont transmis leurs contributions et ont ainsi permis d'alimenter utilement nos débats, et invite ceux qui ne l'auraient pas encore fait à le faire. Car ce n'est qu'avec vous que nous parviendrons à faire évoluer le plus fidèlement possible à la réalité du terrain notre périmètre d'action de demain.

A cette occasion, j'ai souhaité que nous posions les premières bases d'une évolution de la définition juridique de la kinésithérapie en phase avec le renforcement de notre rôle dans le parcours de soin des patients.

En effet, le cadre d'exercice de la profession datant de 1946 n'est plus du tout adapté aux enjeux de santé publique, et très réducteur par rapport au rôle crucial que nous jouons au quotidien auprès de plus d'un million et demi de Français.

De plus, la dynamique insufflée par la réingénierie de la formation initiale ainsi que la préparation de la loi de santé nous offrent une opportunité sans précédent de mettre en phase notre cadre d'exercice avec la réalité de nos missions.

Prévention, diagnostic, soins, enseignement, recherche, et accès direct de fait sont autant de facettes de notre profession qui doivent être désormais prises en compte et reconnues.

L'Ordre a consulté l'ensemble des syndicats, et a présenté au cabinet de madame la ministre des affaires sociales, de la santé et du droit des femmes [notre projet](#). Nous vous tiendrons informés des avancées de ces travaux déterminants pour continuer de porter une vision ambitieuse du rôle des kinésithérapeutes dans la santé des Français.

Bien confraternellement,

Pascale MATHIEU,
Présidente de l'Ordre
des masseurs-kinésithérapeutes.

Envoyez vos contributions sur monordre@ordremk.fr

Contact : monordre@ordremk.fr

Rédaction : Franck GOUGEON

Webmaster : Claude ANSQUER

Pour se désabonner de cette lettre cliquez- [ici](#)

Copyright © [\[CNOMK\]](#) - [\[Mentions légales\]](#)

